



LETTRE OUVERTE AU COMMISSAIRE WOPKE HOEKSTRA

Bruxelles, le 12 Novembre 2025

Cher Commissaire Hoekstra,

Alors que le Conseil s'apprête à décider du sort de la directive sur la taxation de l'énergie (ETD), nous exhortons la Commission européenne à prendre ses responsabilités pour garantir que cette réforme atteigne son objectif environnemental. Si, comme il semble, malgré les réserves exprimées par plusieurs États membres, aucun d'entre eux n'est prêt à prendre position et à rejeter le compromis actuel afin de poursuivre les négociations, nous vous demandons alors de retirer la proposition. L'Europe ne peut se permettre de rester enfermée dans un régime fiscal basé sur les énergies fossiles jusqu'en 2042, ce qui est en contradiction directe avec votre lettre de mission et les objectifs climatiques de l'Union.

Le texte de compromis en discussion maintiendrait des exonérations fiscales totales pour les combustibles fossiles utilisés dans l'aviation, le transport maritime et la pêche jusqu'en 2035 au moins, associées à des périodes de transition pour d'autres produits énergétiques à forte intensité carbone, ce qui retarderait de près de vingt ans toute nouvelle révision de la directive. Ce résultat – maintenir les subventions aux combustibles fossiles en Europe plutôt que de les supprimer progressivement – contredit à la fois l'ambition initiale de la Commission et va à l'encontre des engagements juridiques de l'Union au titre de la loi européenne sur le climat et de l'accord de Paris.

La directive sur la taxation de l'énergie a été conçue comme une pierre angulaire du Pacte vert. Elle est destinée à mettre en cohérence la taxation avec l'impact environnemental et à garantir que les pollueurs paient leur juste part. Pourtant, après quatre ans de négociations, le texte sur la table est devenu une coquille vide, dépourvu de substance et d'objectif. Il n'assure plus l'égalité de traitement entre les modes de transport et ne récompense plus les énergies propres. Tant que le transport aérien continuera à bénéficier d'une exonération totale de la taxation de l'énergie, l'équité exige que le transport ferroviaire bénéficie d'un traitement fiscal comparable. Des conditions de concurrence équitables ne peuvent être obtenues que si tous les modes de transport sont taxés ou si aucun ne l'est : le maintien d'exemptions asymétriques qui laissent l'aviation non taxée alors que le rail supporte des charges fiscales porte directement atteinte à la concurrence loyale et contredit les objectifs de la directive. Le maintien des privilèges accordés aux combustibles fossiles pour l'aviation tout en laissant le rail entièrement taxé envoie un signal profondément incohérent quant aux priorités de l'Europe.

Cette contradiction politique est d'autant plus flagrante que les dirigeants européens, réunis à Belém pour la COP30, réaffirment leur leadership mondial en matière de climat tout en le démantelant à Bruxelles. Le rapport 2025 de la Commission européenne sur l'action pour le climat montre que l'UE est en passe de manquer ses objectifs climatiques, car le rythme actuel de réduction des émissions reste beaucoup trop lent pour atteindre les objectifs fixés pour 2030. Votre lettre de mission vous confie la responsabilité de contribuer à l'élaboration d'un cadre visant à réduire et à supprimer progressivement les subventions aux énergies fossiles et de jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'un cadre fiscal favorable aux technologies propres. Le texte actuel de la directive sur la taxation de l'énergie proposé par la présidence danoise aurait l'effet inverse.

Monsieur le Commissaire, il s'agit d'un moment critique pour la crédibilité. L'impasse dans laquelle se trouve le Conseil ne doit pas aboutir à une directive vide de sens et qui consacrerait les exemptions pour les combustibles fossiles jusqu'en 2042. Si les États membres refusent de défendre l'ambition, la Commission doit le faire. Retirez cette coquille vide et présentez une nouvelle proposition qui rétablit la cohérence, l'équité, l'intégrité environnementale et la justice dans la directive sur la taxation de l'énergie. Seule une position politique aussi audacieuse nous permettra de mettre en place une transition juste pour l'Europe plutôt que de sceller un échec à long terme avec les coûts énormes de l'inaction climatique.

Cordialement,

Association BLOOM

Claire Nouvian
Directeur



Fondation Blue Marine

Clare Brook
PDG



UNIFE

Enno Wiebe
Directeur général



CER

Alberto Mazzola
Directeur exécutif

